

**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE  
DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER AU QUÉBEC**

**PLAN D'ACTION ANNUEL 2007-2008**

---

**1 : En préparant son plan d'action, le CSMO contribue à l'enrichissement de la lecture sectorielle des directions régionales d'Emploi-Québec, en partageant à la fois, la connaissance de son secteur, sa problématique de main-d'œuvre, les tendances, les défis et les enjeux auxquels il est confronté.**

**La problématique du secteur du transport routier**

- Le secteur du transport routier regroupe des travailleurs oeuvrant dans différents sous-secteurs et dont les tâches connexes sont la gestion du transport de personnes, du transport de marchandises, la conduite, ainsi que l'entretien de véhicules routiers. Les sous-secteurs de l'industrie sont représentés par des associations patronales et le personnel est représenté par des associations syndicales pour la majorité des entreprises représentant plus de 100 employés. Cependant, une grande partie des entreprises de moindre envergure n'est représentée par aucune association.
- Les sous secteurs se divisent comme suit :
  1. TRANSPORT DE PERSONNES
    - a. Transport urbain – autobus
    - b. Transport scolaire – autobus, minibus
    - c. Transport interurbain – autocars
    - d. Transport nolisé – autocars & autobus scolaires
    - e. Transport par taxis - berlines et minivans
    - f. Transport adapté – minibus, berlines
  2. TRANSPORT DE MARCHANDISES
    - a. Transport de marchandises générales – camions porteurs, camions articulés
    - b. Transport hors normes - camions articulés
    - c. Transport à température contrôlée – camions porteurs, camions articulés
    - d. Transport de vrac sec – camions articulés
    - e. Transport de vrac liquide – camions porteurs, camions articulés
    - f. Transport de produits forestiers – camions articulés, camions forestiers
    - g. Transport par bennes basculantes – camions porteurs, camions articulés
    - h. Transport par bétonnières – camions porteurs, camions articulés
    - i. Transport de colis – berlines, vans, cubes, camions porteurs et camions articulés
- les **principales problématiques** concernant la main-d'œuvre s'expliquent par l'image projetée par l'industrie. Suite à une déréglementation économique, un grand nombre de nouveaux détenteurs de permis se sont inscrits auprès de la Commission des transports du Québec. Ces nouveaux arrivants sont en grande majorité des entreprises créées par des personnes oeuvrant déjà dans l'industrie (conducteurs, mécaniciens, vendeurs, etc) dont la majorité possède peu de connaissances en ressources humaines. Le principal métier du secteur, conducteur, n'est malheureusement pas un métier reconnu. La seule obligation légale permettant de l'exercer est d'être détenteur d'un permis de conduire approprié à la classe du véhicule utilisé. Une majorité des travailleurs est rémunérée à la pièce, soit par voyage, par unité de distance parcourue, par distance et nombre d'arrêts nécessaires pour les chargements ou les déchargements. Les temps d'attente entre chaque activités ne sont pas rémunérés. Cependant une grande partie des entreprises qui éprouvent des difficultés de recrutement revoient présentement leurs méthodes de travail.
- **l'identification des principales régions.** Le transport routier est une industrie essentielle qui contribue à l'économie de toutes les régions du Québec puisqu'elle est impliquée dans le transport de 80 % des biens. La demande de main-d'œuvre est donc applicable à toutes les régions économiques.
- une brève **analyse des tendances** au sein du secteur. Les changements législatifs concernant les heures de travail et de conduite ainsi que la réalité des demandes socio-économiques de la génération montante amènent l'industrie à repenser ses méthodes opérationnelles afin de devenir plus intéressante aux yeux des travailleurs disponibles. Déjà, certaines entreprises utilisent des façons de faire innovatrices pour pouvoir répondre aux besoins de leurs jeunes employés et, par le fait même augmenter le taux de rétention.

- **les défis et les enjeux.** Pendant l'année fiscale 2007-08, Camo-route entend continuer son travail pour favoriser l'excellence dans l'industrie du transport routier. Aussi, par l'inclusion des services de taxis et de courriers, accompagnée de l'utilisation de la formation continue en ligne, le Camo-route prétend pouvoir suivre l'entrée dans l'industrie d'une main-d'œuvre plus jeune et désireuse de réussite. Notre enjeu est d'offrir aux jeunes une possibilité de plan de carrière qui accompagnera leurs efforts et leur expérience acquise tout en leur permettant de continuer d'œuvrer dans cette industrie en ayant un fort sentiment d'appartenance.

---

**2 : Par ailleurs, en conformité avec la Politique d'intervention sectorielle, il appartient au CSMO de déterminer les priorités qu'il entend réaliser dans le cadre des cinq mandats suivants :**

1. Développer la formation continue en ligne qui répondra aux besoins d'une main-d'œuvre travaillant pour une multitude de PME qui sont parsemées dans toutes les municipalités et régions de la province et ce, par la participation à la mise en oeuvre de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre; par l'identification des compétences actuelles et futures de la main-d'oeuvre nécessaire pour exercer un métier ou une profession dans le secteur concerné, notamment dans le but de permettre la mise à jour et l'élaboration de programmes de formation, par l'identification des métiers et des professions du secteur où il serait possible et souhaitable d'instaurer un régime d'apprentissage et de participer à son développement et à sa mise en oeuvre. Les métiers du secteur qui sont confrontés à une importante pénurie de main-d'œuvre concernent la conduite, l'entretien et la répartition des véhicules lourds. Les métiers techniques tels conducteurs et mécaniciens sont couverts par un DEP offert par des écoles privées et publiques et au sein desquelles le CSMO participe aux activités de gestion. Dans le cas de la répartition, ce métier est sous la qualification d'un DEC offert par les CEGEPS en transport. L'industrie n'a, pour l'instant, aucun métier correspondant aux normes de PAMT. Cependant les trois métiers mentionnés plus haut bénéficient des méthodes d'alternance travail - études qui nécessitent des stages en entreprises. Pour la conduite de ces stages, une formation du personnel « accompagnateur » est en place afin d'assurer le suivi de l'étudiant et d'uniformiser, autant que possible, la qualité de l'information reçue pendant les stages.
  2. Identifier les besoins spécifiques d'un secteur en matière de gestion des ressources humaines et d'organisation du travail et développer des pistes et des moyens d'interventions pour répondre aux problématiques identifiées. Le CSMO travaille actuellement à développer un portail de gestion des ressources humaines pour l'industrie du transport routier. Le comité de validation, composé de représentants d'entreprises de tous les secteurs d'activité offre l'opportunité de développer des outils spécifiques pour chaque secteur. La phase de mise en place du portail, avec une contribution économique de l'industrie, se fera pendant l'année 2007-08.
  3. Élaborer des mesures pertinentes pour permettre la stabilisation de l'emploi et réduire le taux de chômage dans le secteur. Ces mesures toucheront la main-d'oeuvre, les entreprises et la création d'emplois. Le CSMO travaille présentement avec les tables de concertation des régions les plus touchées par les problèmes auxquels est confrontée l'industrie forestière. Le Camo-route est aussi membre de la Table gouvernementale concernant la sécurité routière des véhicules lourds et à laquelle il préside le comité « formation ». Un répertoire électronique des entreprises et organismes offrant de la formation aux entreprises de l'industrie est en voie de réalisation. Le CSMO siège également au Comité Interdisciplinaire de Transport du Grand-Montréal et il est partenaire au Conseil Régional des Élus de Montréal.
  4. Prendre en compte les problématiques des clientèles cibles et proposer aux entreprises du secteur des pistes de solution lorsque ces clientèles constituent une proportion significative de la main-d'oeuvre du secteur ou lorsque des possibilités d'intégration ou de réintégration de ces clientèles au marché du travail peuvent être envisagées de façon réaliste.
  5. Assurer, en cohérence avec ces mandats, la circulation de l'information auprès de l'ensemble des entreprises et des travailleurs du secteur concerné au Québec, notamment lors de la conception et de la réalisation des plans d'action sectoriels.
-

**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE  
DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER AU QUÉBEC  
PLAN D'ACTION 2007-2008**

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS et INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉGIONS
<p><b>1 : Amélioration continue et développement des compétences</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Routier@100%,</li> <li>2. Suivi de l'implantation</li> <li>3. Promotion du programme auprès des utilisateurs et agences gouvernementales concernées</li> <li>4. Adaptation et diffusion du programme « Préventionniste » (Red Deer College)</li> <li>5. Promotion et diffusion du programme pour mécaniciens de véhicules lourds</li> <li>6. Support au développement et à l'implantation de programmes</li> <li>7. Projets de ministères connexes au transport de biens et de personnes : PEP, PIEVAL</li> <li>8. Promotion de formations spécialisées, AEP Multibus, camions porteurs, ATE mécanique autobus, conduite de camions-citernes</li> <li>9. Inclusion des écoles privées reconnues par le MELS et qui diffusent la formation menant au DEP en conduite de camions</li> <li>10. Inclusion de l'industrie du taxi qui possède une main-d'œuvre importante au développement économique et touristique</li> <li>11. Inclusion de l'industrie du transport de colis, seul secteur pour lequel oeuvrent des jeunes entrants à titre de conducteurs dans l'industrie du transport routier</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Refaire le système de promotion et de diffusion suite à l'entente intervenue entre le Camo-route et le Conseil canadien des ressources humaines en camionnage</li> <li>2. Assurer une utilisation large auprès des transporteurs publics et privés</li> <li>3. Effectuer une tournée provinciale auprès des CLE (Table de concertation Contrôle routier Québec) – Laurentides-Lanaudière, Abitibi-Témiscamingue, Nord du Québec, Gaspésie</li> <li>4. Travailler de concert avec les niveaux secondaire et collégial afin d'assurer l'uniformité de l'intégration des sessions</li> <li>5. Effectuer une tournée provinciale auprès des CLE (Réseau des gestionnaires) Montérégie et Haut Lac St-Jean</li> <li>6. Travailler avec l'Association Béton Québec (ABQ), l'Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec (APMLQ), l'industrie du taxi et les transporteurs de courrier</li> <li>7. Promouvoir les métiers du secteur lors de foires, congrès et expositions industrielles</li> <li>8. Travailler avec l'industrie et les centres de formation</li> <li>9. Participer à des comités aviseurs</li> <li>10. Préparation de diagnostics sur l'industrie</li> <li>11. Préparation de cours spécifiques destinés aux travailleurs du secteur</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Toutes les régions</li> <li>2. Toutes les régions</li> <li>3. Abitibi-Témiscamingue, Laurentides, Gaspésie</li> <li>4. Toutes les régions</li> <li>5. Mtl, Montérégie, et Laurentides</li> <li>6. Grand Mtl. et Québec</li> <li>7. Grand Mtl. et Québec</li> <li>8. Mtl. et Québec</li> <li>9. Toutes les régions</li> <li>10. Toutes les régions</li> <li>11. Toutes les régions</li> </ol>

**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE  
DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER AU QUÉBEC  
PLAN D'ACTION 2007-2008**

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS et INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉGIONS
<p><b>2 : Développer et diffuser des outils de gestion des ressources humaines</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diffuser les descriptions de tâches et profils de compétences</li> <li>2. Diffuser des grilles d'entrevue</li> <li>3. Promouvoir l'utilisation des outils de recrutement sur Internet (Emploi-Québec en ligne)</li> <li>4. Développer et diffuser un prototype de dossier GRH adapté aux besoins des entreprises de transport</li> <li>5. Faire la promotion des programmes de support aux entreprises disponibles à Emploi-Québec</li> </ol>	<p>Compléter en phase d'implantation le portail Web permettant aux PPE et PME de l'industrie de se doter d'un système de gestion complet. Promouvoir les outils d'information, de conformité réglementaire et de recrutement disponibles aux transporteurs et aux entreprises connexes au secteur.</p>	<p>Toutes les régions  (Montréal, Montérégie, Centre du Québec, Mauricie, Québec)</p>
<p><b>3 : Stabilisation de l'emploi</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conducteurs</li> <li>2. Mécaniciens</li> <li>3. Présentation CD-Flash (conducteurs, mécaniciens et personnel administratif)</li> <li>4. Portes ouvertes dans les entreprises de transport</li> <li>5. Activités de promotion auprès de la clientèle immigrante</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Inclusion des métiers du taxi et conduite de camions légers comme métiers d'entrée</li> <li>2. Promotion du métier de mécanicien de véhicules lourds</li> <li>3. Promotion des métiers lors de foires, congrès et expositions industrielles</li> <li>4. Aider le transporteur à la promotion de l'événement et y prendre part</li> <li>5. Travailler avec le ministère de l'Immigration, les transporteurs et les centres de formation à l'intégration de cette clientèle aux métiers du transport routier</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Grand Mtl. et Québec</li> <li>2. Toutes les régions</li> <li>3. Mtl. et Québec</li> <li>4. Toutes les régions</li> </ol>
<p><b>4 : Clientèles cibles</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Inclusion des métiers du taxi et conduite de camions légers comme métiers d'entrée à la profession. Les formations destinées à cet important secteur du transport de biens et de personnes sont difficiles à répertorier. Dans le cas du transport de biens, aucun permis de conduire spécialisé n'est requis et dans le transport de personnes, le véhicule utilisé est un véhicule de promenade ordinaire.</li> <li>2. Mettre sur pied un programme de réintégration de travailleurs semi-retraités intéressés à occuper un emploi à temps partiel dont un poste de conducteur d'autobus scolaires (projet multisectoriel).</li> <li>3. Mettre sur pied des programmes de réintégration sociale de personnes aptes à travailler dans le domaine du transport routier des marchandises et des personnes. Ceci par des démarches auprès d'organismes payeurs (Emploi Québec CLE, Centres locaux CSST,</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Par une inclusion des métiers se rattachant à des véhicules légers, ce qui amènera une clientèle plus jeune. Il nous sera permis de préparer pour les jeunes entrants un plan de carrière qui leur permettra de demeurer dans l'industrie.</li> <li>2. Travail avec des organismes représentant ces citoyens.</li> <li>3. Travail avec des organismes représentant ces citoyens</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Grand Mtl. et Québec</li> <li>2. Grand Mtl. et Québec</li> <li>3. Montréal, Montérégie et Laurentides</li> </ol>

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER AU QUÉBEC PLAN D'ACTION 2007-2008		
ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS et INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉGIONS
Centres indemnisation SAAQ) 4. Mettre sur pied des programmes d'intégration pour les métiers de nouveaux arrivants qui rencontrent les normes de la SAAQ pour l'obtention d'un permis de conduire leur permettant de travailler à titre de conducteurs de véhicules lourds routiers.	4. Travail avec l'industrie et Immigration Québec	4. Montréal, Montérégie et Laurentides
<b>5 : Circulation de l'information</b> 1. Diffusion large des diagnostics sectoriels (marchandises et personnes) 2. Distribution périodique et thématique de renseignements techniques par Internet 3. Diffusion de l'information ciblée sur la situation de l'industrie (utilisateurs et institutions) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revues spécialisées</li> <li>- Distribution Internet</li> <li>- Salons, foires, colloques et congrès</li> <li>- Canaux de distribution interne</li> </ul>	1. Préparation d'une mise à jour des diagnostics 2. Selon les besoins et les dossiers pertinents 3. Selon les besoins régionaux	Toutes les régions